

# **Optimiser la collecte des déchets pour préserver notre environnement et notre cadre de vie à Ventabren**

**Nous avons tous remarqués depuis plus de deux ans par une recrudescence de problèmes de saleté (détritus abandonnés) aux abords de nos points d'apports volontaires de nos déchets ménagers ou de tri sélectif.**

**Nos échanges réguliers avec vous via les réseaux sociaux, et lors de rencontres, sur des quartiers très divers, confirment déjà que nous faisons face à un problème réel depuis de long mois**

**Nous savons que les services techniques de la mairie se déplacent à la demande pour tenter de trouver des solutions au coup par coup.**

**Et même si cela relève d'une bonne intention, ces interventions restent ponctuelles alors que les enjeux requièrent plus de recul sur la situation globale de la commune et une vision prospective.**

**Les réseaux sociaux s'en sont fait régulièrement l'écho, vous êtes assez nombreux à nous interpeller sur cette question essentielle qui touche à notre quotidien, notre sécurité, la salubrité publique inscrite dans un cadre réglementaire fort.**

Nous avons donc souhaité faire un point sur ce dossier en posant un regard objectif sur la situation, en comprendre les raisons et faire avec vous des propositions en vue d'une amélioration pérenne.

Ces dépôts sauvages réguliers au pied des conteneurs ou colonnes de collecte renvoient une image déplorable pour la commune. Pour certains, ils relèvent de l'incivisme, pour d'autres ils sont le fait d'une gestion inadaptée, ou encore d'un manque d'anticipation de l'évolution des besoins....

Et si ce n'était pas un peu de tout cela ?

## **A) La situation sur notre territoire métropolitain de l'aire Aixoise.**

L'ensemble des chiffres, graphes, et textes extraits ci-dessous provient du rapport annuel d'activité 2015 des déchets du territoire d'Aix.

Le Pays d'Aix Métropolitain gère l'élimination des déchets ménagers et y consacre une grande part son budget. De la collecte au traitement et recyclage, ce domaine est en mutation, porteur d'innovation et de progrès.

Pour alléger nos poubelles, diminuer l'impact sur l'environnement et réduire les coûts de ce service, une nouvelle organisation de la collecte, adaptée à l'échelle des 36 communes, s'est mise en place :

- Depuis 2007, tous les habitants sont concernés par le tri sélectif ;
- Depuis 2008, plus de 17 000 composteurs ont été distribués aux foyers des 36 communes ;
- Depuis 2010, une collecte spécifique des cartons est au service des commerçants des centres-villes d'Aix, de Pertuis et de Châteauneuf-le-Rouge.
- Une déchèterie installée sur la commune d'Éguilles est disponible

Par ailleurs, le territoire du Pays d'Aix mène des travaux de mise en sécurité de ses 18 déchèteries, ainsi que des travaux de requalification des décharges brutes des communes.

Enfin, il améliore le traitement. Fin 2012, 60 % des déchets du Pays d'Aix étaient enfouis et 40 % valorisés.

## Bilan quantitatif et qualitatif de l'activité déchets

Le gisement de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) est constitué des tonnages issus de :

- La collecte des déchets ménagers et assimilés : 139 432 tonnes, soit 350 kg/hab/an.

- La collecte sélective et séparative : 21 054 tonnes, soit 53 kg/hab/an.

• la collecte sélective représente 19 965 t.

• la collecte séparative représente 747,5 t de cartons, 15,4 t de sapins et 326 t de textiles.

- Autre service : 1 434 tonnes d'encombrants allant directement en filière de traitement.

Les autres encombrants sont collectés et vidés en déchèterie.

- Les déchèteries : 132 602 tonnes, soit 333 kg/hab/an.

Sur les 294 522 tonnes de DMA collectées, 130 848 tonnes suivent des filières de valorisation, soit 44,5 % du tonnage total.

(trop technique, les gens vont décrocher...et répétitif)

- Des services existent aussi pour les commerçants qui souvent génèrent des volumes beaucoup plus importants que les ménages.

Ils peuvent également sortir du droit commun géré par la taxe d'ordure ménagère et bénéficier d'un service adapté moyennant une redevance spéciale.

Certaines communes du territoire ont d'ailleurs déjà mis en place un service spécifique. Même si Ventabren n'a pas développé une activité commerciale très importante, nous comptons tout de même sur la commune un certain nombre de restaurants et de commerces produisant des déchets spécifiques

### **B) La collecte à Ventabren (source Métropole Pays d'aix )**

**En 2015, 1 905 tonnes de déchets ont été collectés sur Ventabren contre 160 486 tonnes sur le territoire de la CPA.**

#### **Les Points d'apports volontaires ( ci-après PAV) :**

**Si nous constatons que nos ratios de production de déchets par habitant sont proches des communes de strate équivalente, pour autant le nombre de points de collectes d'ordures ménagères) répertoriés en 2015 varie énormément en notre défaveur.**

**A noter que le nombre de PAV rapporté au nombre d'habitants se situe dans la moitié inférieure du territoire des 36 communes, soit à la 23<sup>e</sup> place.**

#### **Exemple :**

**- Mimet : 4668 habitants = + 6 colonnes journaux, tri sélectifs, + 3 colonnes verres + 4 colonnes orudres ménagères.**

**- Rousset : 4815 habitants = + 6 colonnes journaux, tri sélectifs, + 2 colonnes verres, + 3 colonnes ordures ménagères.**

## Les dispositifs d'apport volontaire installés sur le territoire communautaire

Communes	Population 2015	Colonnes VERRE	Colonnes JRM	Colonnes EMR	Colonnes BIFLUX*	Colonnes OM	Un PAV pour X habitants
Saint Paul leg Durance	1 061	10	10	10		5	106
Vauvenargues	1 107	6			6	9	123
Saint Antonin sur Bayon	150	1	1	1			150
Beaurecueil	601	4	3	3		1	150
Peynier	3 219	13	5	7	7	21	153
Meyrargues	3 828	23	10	10	1	6	166
Puytoubier	2 060	12	8	8			172
Le Puy Sainte Réparate	5 541	31	9	9		5	179
Saint Estève Janson	376	2	2	2		2	188
Chateauneuf Le Rouge	2 205	11	3	2		4	200
Saint Cannat	5 659	24	10	11			236
Peyrolles en Prouence	4 881	20	6	7	2	3	244
La Roque d'Anthéron	5 566	22	9	9	1	5	253
Rognes	4 953	19	6	9		2	261
Mimet	4 668	17	12	12	1	8	275
Meyreuil	5 400	19	6	7	1	1	284
Jouques	4 571	16	11	13		3	286
Rousset	4 815	16	11	12		7	301
Trets	10 680	32	9	12	6	19	334
Gardanne	21 058	62	31	31			340
Vitrolles	35 357	103			63	23	343
Fuveau	9 751	28	11	12		7	348
Ventabren	4 916	14	6	6	2	4	351
Coudoux	3 538	10	3	4		1	354
Venelles	8 561	24	8	8		5	357
Bouc Bel Air	14 306	39	7	7	2	5	367
Pertuis	19 695	53	26	31	2	15	372
Gréasque	4 182	9	8	11			380
Les Pennes Mirabeau	20 595	54	20	22	1	3	381
Lambesc	9 654	24	11	13	2	2	402
Cabriès - Calas	9 396	23	9	10	1		409
Simiane Collongue	5 576	13	4	5			429
Eguilles	7 757	15	6	8		2	517
Aix-En-Prouence	148 495	168	151	151	14	30	884
Le Tholonet	2 433	2	2	2			1217
Saint Marc Joumégarde	1 217						
<b>TOTAUX</b>	<b>397 828</b>	<b>939</b>	<b>434</b>	<b>465</b>	<b>112</b>	<b>198</b>	<b>424**</b>

\* BIFLUX : cf. définition page 28  
 \*\* pour 939 PAV sur le territoire

En 2015 se sont 1540 tonnes d'ordures ménagères qui ont été collectées sur ventabren un chiffre proche de la moyenne du territoire de l'ex CPA.

## Résultats de ventabren 4° sur 36 communes .

### Résultat consolidé Collecte Sélective (PAV et PAP)

Commune	Population 2015	TONNAGES PAV			TONNAGE PAP			Total CS	Ratio kg/hab/an
		VERRE	JRM	EMR/ BIFLUX	VERRE	JRM	EMR/ BIFLUX		
Châteauneuf le Rouge	2 208	75	13	5			104	197	89,3
Vauvenargues	1 107	32		53				85	76,7
Saint Antonin sur Bayon	150	5	3	3				11	75,0
Ventabren	4 916	161	38	27			139	365	74,1
Le Tholonet	2 403	21	9	6	62	30	50	178	73,2
Vendries	8 961	220	49	29			320	608	71,0
Maynail	5 400	114	36	14			202	366	67,8
Mimet	4 668	92	53	28			140	310	67,7
Beaurecueil	601	20	14	6				40	67,0
Bouc Bel Air	14 306	328	54	37			508	928	64,8
Carrière Colas	9 394	210	62	30			319	602	64,1
Saint Conrad	5 659	144	34	21			132	331	58,5
Coudoux	3 538	58	22	9			117	206	58,3

L'ETAT DES LIEUX

## Résultats verre de ventabren 4° sur 36 communes .

FLUX VERRE	Population 2014	Colonnes	Tonnage	Tonne / Colonne	Ratio kg/hab
Beaurecueil	<b>603</b>	4	21	5,2	<b>34,6</b>
Châteauneuf Le Rouge	<b>2 175</b>	11	72	6,5	<b>33,0</b>
Saint Antonin sur Bayon	<b>153</b>	1	5	4,7	<b>30,7</b>
Vauvenargues	<b>1 098</b>	6	32	5,3	<b>29,0</b>
Ventabren	<b>4 867</b>	13	137	10,6	<b>28,2</b>

Ratio verre par habitant Ventabren très bon élève  
Taux moyen par Habitant Métropole territoire Aix : 14,5 kg/ hab

Collecte sélective : Ventabren 10<sup>e</sup> sur 36 communes

<b>FLUX JRM</b>	<b>2014</b>	<b>Colonnes</b>	<b>Tonnage</b>	<b>tonne / colonne</b>	<b>Ratio kg/hab</b>
Beaurecueil	603	3	15	5,1	<b>25,6</b>
Saint Paul lès Durance	1 020	10	21	2,1	<b>20,5</b>
Saint Antonin sur Bayon	153	1	3	3,0	<b>19,5</b>
Saint Estève Janson	371	2	6	3,2	<b>17,5</b>
Gréasque	4 205	8	64	8,1	<b>15,3</b>
Puyloubier	2 043	8	25	3,1	<b>12,2</b>
Jouques	4 584	11	52	4,7	<b>11,3</b>
Rousset	4 752	11	53	4,8	<b>11,2</b>
Gardanne	20 866	30	230	7,7	<b>11,0</b>
Ventabren	4 867	7	53	7,6	<b>11,0</b>

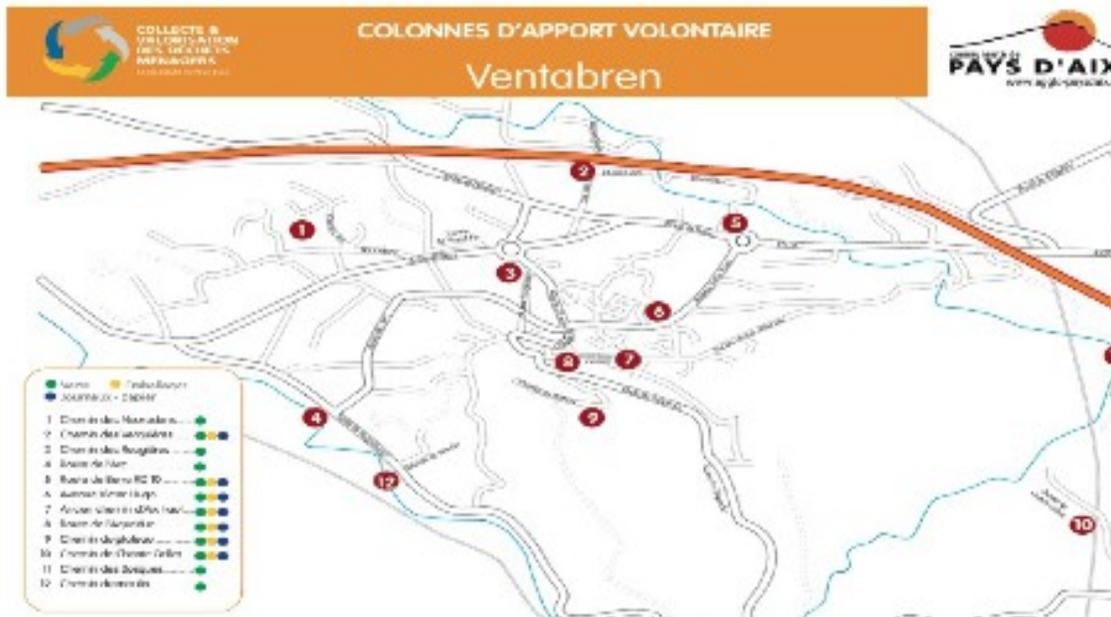
**Résultat consolidé PAV par commune**

	<b>TONNAGE</b>			<b>TOTAL</b>	Population 2014	<b>Ratio kg/hab</b>
	<b>VERRE</b>	<b>JRM</b>	<b>Mélange EMR et JRM</b>			
Vauvenargues	32		70	<b>101</b>	1 098	<b>92,0</b>
Saint Antonin	5	3	3	<b>11</b>	153	<b>71,9</b>
Beaurecueil	21	15	6	<b>42</b>	603	<b>69,7</b>
Saint Estève Janson	9	6	6	<b>21</b>	371	<b>56,6</b>
Saint Paul lès Durance	25	21	11	<b>57</b>	1 020	<b>55,9</b>
Gréasque	102	64	45	<b>211</b>	4 205	<b>50,2</b>
Puyloubier	55	25	21	<b>101</b>	2 043	<b>49,4</b>
Peynier	65	25	62	<b>152</b>	3 207	<b>47,4</b>
Ventabren	137	53	21	<b>211</b>	4 867	<b>43,4</b>

Avec 43,4 Kg/ Hab, Ventabren est aussi un assez bon élève pour les PAV , 9<sup>e</sup> sur 36 communes dont la moyenne est de 25,3 Kg / hab .

## Répartition des sites de collecte sur la commune des colonnes :

Notre commune dispose de nombreux points de collecte collective répartis sur le territoire communal ainsi que de 12 colonnes mixtes (ordures ménagère-ci-après OM- et tri et verre) selon la carte ci-dessous qui est la dernière version disponible mais malheureusement pas à jour au regard de la réalité et des tableaux précédents.



[http://www.ventabren.fr/wp-content/uploads/2015/11/5.1.1.2\\_Carte-localisation-des-PAV.pdf](http://www.ventabren.fr/wp-content/uploads/2015/11/5.1.1.2_Carte-localisation-des-PAV.pdf)

En 2015, la collecte sur la commune se répartit de la façon suivante :

- Ordures ménagères : 2 fois par semaine
- Tri sélectif (cartons, emballages, plastiques, verre... ) : 1 fois par semaine .

## Pour les gros déchets ou de volumes importants des solutions simples existent:

La déchèterie d'Éguilles : Quartier du Ponteil 13510 Eguilles – tel 0810 00 31 10  
Horaires d'ouverture annuelle : Lundi au Samedi 9h-12h et 14h-18h. Dimanche 9h-12h.  
Publics accueillis : Particuliers, artisans et commerçants.

### **Une solution pratique et gratuite pour vos déchets occasionnels et volumineux.**

- Les déchèteries sont destinées aux déchets occasionnels ou volumineux ne pouvant être collectés par le service d'enlèvement des ordures ménagères.
- Elles accueillent dans des caissons séparés, les cartons, gravats, végétaux, ferrailles, encombrants, bois... et dans des récipients spécifiques, les huiles de vidange, piles, batteries, déchets dangereux...
- **Jusqu'à 1,5 m<sup>3</sup> de déchets sont acceptés par jour.**

## Le cas particulier des déchets verts :

- Les particuliers au volant d'un véhicule léger avec remorque ou d'une fourgonnette peuvent déposer leurs déchets verts sans limite de volume en semaine, et à raison d'un 1,5 m3 maximum le samedi et le dimanche.
- Les professionnels et particuliers équipés d'un fourgon ou d'un camion plateau peuvent déposer jusqu'à 1,5 m3 de déchets verts par jour, 7 jours sur 7.

Horaires d'ouverture annuelle		
Du lundi au samedi	09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00	
Dimanche et jours fériés	09h00 - 12h00	
<b>Derniers apports acceptés 10 minutes avant l'heure de fermeture</b>		

## Gestion des encombrants :

En 2015 le marché prévoit un service d'enlèvement une fois par mois sur rendez-vous avec la société prestataire du marché de la zone.

## C) Analyse de V à V :

Pour ne plus voir cela,



**Photos prises entre le 31 Mai et le 25 Aout 2017.**

**À la lecture de l'activité de la collecte des déchets la situation de Ventabren peut paraître globalement conforme** voire même meilleure que sur la majorité des communes.

Ce rapport est un constat quantitatif de la question, réalisé par le prestataire ; **il n'a pas vocation à indiquer les relevés d'incidents, ni de présenter une analyse critique des besoins évolutifs des populations concernées**

**Ce que révèle ce rapport de façon assez claire c'est que les ventabrennais se comportent plutôt bien au regard des pratiques sur l'ensemble des items de la collecte en OM, Tri sélectif, et en matière de verre notamment.**

**L'incivisme est certes une réalité et des réponses concrètes d'éducation et de répression doivent y être apportées mais ce n'est pas l'essentiel du problème.**

L'incivisme est aussi parfois favorisé par une d'inadaptation des services publics proposés, du manque de points de collecte et d'information.

Exemple : Lorsque je prends mes poubelles dans ma voiture et que le point le plus proche de chez moi est plein :

- Combien de personnes conservent leurs poubelles ?
- Combien cherchent un autre emplacement libre ?
- Combien posent leurs poubelles malgré tout ?

Nous pouvons donc considérer qu'a priori le problème tient plus à des facteurs exogènes à la collecte elle-même (variation des usages, variations saisonnières, anticipation des besoins, évolution démographique ...) qu'à des facteurs endogènes (fiabilité du service, matériel adapté .....).

**Il existe probablement d'autres origines au problème qui induisent plusieurs types de questions:**

**- liées aux besoins:**

**- Evolution démographique** exponentielle depuis les dernières années (nombre de permis délivrés et projection des volumes produits par habitant) – Ventabren est considéré en 2015 dans le rapport d'activité de la collecte de déchets comme étant une commune accueillant 4800 personnes alors que le dernier recensement nous indique 5200 habitants (+8%). N'y a-t-il pas là un premier ajustement ?

**- Projection urbanistique à court et moyen terme :** Le PLU va avoir des répercussions très rapides sur les volumes à traiter notamment avec les 313 logements principalement collectifs du futur quartier de l'Héritière.

**- Rattrapage du retard en équipement de PAV et colonnes de collectes.** Nous avons vu que la quantité de déchets est moyenne mais nos équipements accueillant de gros volumes sont souvent en nombre inférieurs par rapport aux communes de même strate.

**- Mise en adéquation des volumes de dépose de déchets proposés aux riverains** avec les densités réelles de l'urbanisation.

La densification de certains quartiers n'a pas été accompagnée d'un accroissement du volume sur les dépôts de proximité.

**- liées aux pratiques:**

**- Orienter l'offre en fonction des demandes :** les petits espaces de collecte sont-ils plébiscités par les ventabrennais ou préfèrent-ils les PAV et colonnes de grosses capacités ? Il faudrait établir un bilan réel des pratiques locales sur l'utilisation des poubelles individuelles

- l'habitat spécifique de la commune (beaucoup de maisons individuelles avec jardins) ne nécessiterait-il pas une gestion spécifique des déchets verts ?

**- Les commerçants bénéficient-ils d'un service particulier** au regard de leur activité et des volumes produits ?

- Ventabren est une commune à très forte dominante de résidence principale mais dont **l'attractivité estivale fait considérablement dépasser le volume moyen** de déchets produits. **La saisonnalité est-elle prise en compte dans le service ?**

- Les ventabrennais doivent être accompagnés, sensibilisés pour pouvoir le cas échéant, être ensuite sanctionnés. **Des campagnes d'information sur les différents services**, les fréquences de passage, le fonctionnement de la déchetterie et la possibilité de disposer d'un service d'enlèvement des encombrants **sont autant de points à étudier et à développer avant de réprimer.**